

entrées libres

RENCONTRE

François OST

Supérieur :
quelle place
pour la recherche ?

Déclaration de politique communautaire
Continuité et inflexions



ÉDITO	3
• Continuité et inflexions	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Déclaration de politique communautaire 2019-2024 Pierre angulaire : le Pacte	
• Attention, chantier(s) !	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	8
• Une classe flexible où tout est possible	
• Des bancs pour se parler et se réconcilier	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	10
• François OST Des contes juridiques qui nous questionnent	
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ	12
• Neurosciences : pas de baguette magique !	
• L'enseignant, un expert de la dynamique cérébrale ?	
• Et après ? (2)	
ZOOM	16
• Tous différents, tous éducatifs	
ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR	18
• Supérieur Quelle place pour la recherche ?	
AVIS DE RECHERCHE	20
• L'internet des familles modestes	
ENTRÉES LIVRES	22
• Espace Nord ■ Concours	
• École et précarité	
• Coopération au développement	
SERVICE COMPRIS	23
• Identité, stéréotypes et préjugés	
• Un enseignement ancré dans l'innovation	
• Enquête #Génération2020 : participez avec votre classe !	
HUME(O)UR	24
• Une bille bleue...	

DÉCLARATION DE POLITIQUE

FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

4

DES SOUCIS ET DES HOMMES

Déclaration de politique communautaire
2019-2024
Pierre angulaire : le Pacte



10

L'EXPOSÉ DU MOI(S)

François OST
Des contes juridiques qui nous questionnent



18

ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR

Supérieur
Quelle place pour la recherche ?

entrées libres

Octobre 2019 / N°142 / 15^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVOIS
Brigitte GERARD
Fabrice GLOGOWSKI

Gengoux GOMEZ
Jennifer HENNEUSE
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHELIS
Christophe MOURAUX
Elise PELTIER
Guy SELDERSLAGH
Stéphane VANOIRBECK

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

Édito

Continuité et inflexions



“ La « Déclaration de politique communautaire » (DPC) du nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a, bien sûr, retenu notre meilleure attention. Il faut saluer, tout d’abord, la volonté de continuité clairement exprimée par une coalition politique (PS-MR-Ecolo) très différente de la précédente (PS-cdH). Le Pacte pour un enseignement d’excellence est, en effet, confirmé dans sa méthode et dans l’essentiel de ses orientations. L’enseignement a tout à gagner à cette continuité : ce n’est que dans un cadre règlementaire stable et prévisible que les acteurs de l’enseignement, enseignants, directeurs, Pouvoirs organisateurs peuvent donner le meilleur d’eux-mêmes, trouver une motivation durable et exercer les responsabilités qui sont les leurs.

Quelques inflexions méritent également d’être relevées. Les médias ont amplement évoqué la « modalisation » du tronc commun en permettant l’organisation d’« activités orientantes » en 3^e secondaire, le maintien d’un CEB certificatif et une réforme annoncée du décret « Inscriptions ».

Le SeGEC sera également particulièrement attentif à d’autres aspects de la DPC qui ont été moins commentés : l’adaptation du décret « Titres et fonctions » « *en sortant de la segmentation qu’il induit* », le soutien des directeurs et le renforcement de leur autonomie. À cet égard, l’accord prévoit d’alléger et de simplifier la charge administrative des écoles, de continuer à renforcer l’aide administrative nécessaire aux directeurs du fondamental, d’encourager la mise en place de pools technico-administratifs entre plusieurs écoles (centres de gestion). L’accord entend aussi assurer l’attractivité des fonctions de direction en déterminant un barème correspondant à leur charge de travail et leurs responsabilités.

Une nouvelle législature s’ouvre : un moment opportun pour remercier Marie-Martine SCHYNS pour son investissement au service de l’enseignement, et pour souhaiter la bienvenue à Caroline DÉsir qui lui succède ! ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
8 octobre 2019

Déclaration de politique communautaire 2019-2024

Pierre angulaire : le Pacte

Conrad van de WERVE

La Déclaration de politique communautaire (DPC) a été rendue publique voici quelques semaines. Que faut-il penser de ce texte ? *entrées libres* s'arrête sur quelques-unes des principales mesures.



Principal enseignement de cette DPC : la poursuite de la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Initié lors de la précédente législature, sa réforme est aussi confirmée dans ses principes et sa méthode. La nouvelle ministre de l'Enseignement obligatoire Caroline DÉsir continuera ainsi à réunir régulièrement les acteurs représentatifs de l'enseignement au sein du comité de concertation du Pacte (Fédération de Pouvoirs organisateurs, organisations syndicales et fédérations d'associations de parents).

On le sait aussi, une série d'inflexions seront apportées, notamment en ce qui concerne le tronc commun. Une certaine modularité permettra aux écoles qui le souhaiteront d'assurer des activités orientantes. À ce jour, on ne voit pas encore clair sur le nombre de périodes effectives qui pourront y être consacrées.

Au-delà de ce tronc commun, le nouveau gouvernement PS-MR-Ecolo s'engage à mettre en œuvre la réforme de l'enseignement qualifiant et de l'alternance telle que prévue dans le Pacte. Il ne faudra cependant pas oublier de réfléchir aux adaptations nécessaires dans l'enseignement de transition, pour les trois dernières années du secondaire.

En ce qui concerne les élèves à besoins spécifiques, on annonce un meilleur décloisonnement de l'enseignement ordinaire et spécialisé. Une réforme de ce dernier est, par ailleurs, envisagée en concertation avec les acteurs. C'est, enfin, dans ce contexte qu'une autre réforme, celle des Centres PMS, prévoit de revoir les procédures d'orientation.

Simplification et autonomie des directions

La DPC annonce ensuite une évaluation et une adaptation du décret « Titres et fonctions » en vue de rencontrer le problème de pénurie des enseignants. Pour cela, une assimilation des titres « suffisants » aux titres requis est indispensable, mais pas suffisante. Au-delà d'un allègement et d'une simplification de la charge administrative des écoles, le gouvernement souhaite continuer à renforcer l'aide administrative aux directions des écoles fondamentales et encourager la mise en place de pools technico-administratifs entre établissements. Le nouvel exécutif souhaite aussi renforcer l'attractivité de la fonction de direction en déterminant un barème correspondant à leur charge de travail et à leurs responsabilités.

Enseignement non obligatoire

Du côté du supérieur, on ne peut passer à côté du report d'un an de la réforme

de la formation initiale des enseignants. Il s'agira, pendant cette période, d'examiner la faisabilité de sa mise en œuvre, mais aussi d'évaluer son coût et sa soutenabilité pour les finances publiques. Le gouvernement pointe aussi la nécessité de refinancer l'enseignement supérieur dans son ensemble et de sortir, à terme, du mécanisme de l'enveloppe « fermée ».

En ce qui concerne l'enseignement de promotion sociale, il s'agit de permettre un réel pilotage de cette filière afin de répondre aux nombreux défis actuels (accueil des nouveaux publics, e-learning, ouverture aux métiers de demain...), et cela en bonne articulation avec les politiques régionales.

Bâtiments scolaires

Le SeGEC sera, enfin, très attentif à la réforme envisagée des différents fonds et programmes des bâtiments scolaires. Il ne peut aussi que souscrire à la volonté affichée du gouvernement de veiller à l'exemplarité des rénovations en termes de performance énergétique et de durabilité des matériaux utilisés. ■

Décret « Inscriptions »

Le remplacement du décret « Inscriptions » par un nouveau texte a fait couler beaucoup d'encre. Si les choses sont loin d'être claires pour l'instant, on sait qu'il s'agira principalement de déterminer de nouveaux critères de départage là où la demande de places excède l'offre.

Attention, chantier(s) !

Propos recueillis par
Marie-Noëlle LOVENFOSSE, Brigitte GERARD et Conrad van de WERVE

Il y a du pain sur la planche... C'est le moins que l'on puisse dire, si on s'attarde sur les différents chantiers des fédérations de l'enseignement fondamental, secondaire, supérieur, de promotion sociale et des centres PMS libres pour cette année scolaire. *entrées libres* donne la parole à leurs Secrétaires généraux.

Enseignement fondamental - Godefroid CARTUYVELS

Les forces de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FédEFoC) seront essentiellement consacrées à la mise en œuvre du dispositif des plans de pilotage (PP), qui s'implémente en trois vagues successives. Chacun des services y contribue, en concertation avec les autres, en fonction de sa spécificité :

- **La Cellule de Conseil et de soutien pédagogique** est très largement mobilisée depuis 2018. Elle effectue, vague après vague, le travail de formation des directions et d'aide à la conception des PP, essentiellement via les conseillers pédagogiques. Toutes les écoles devront avoir déposé leur PP pour avril 2021. Par ailleurs, l'expérience *Prof'essor* en tant qu'outil, dans le cadre des PP, visant à développer le travail collaboratif se poursuit, de même que le dispositif expérimental de soutien aux écoles en écart de performances ;

- **Le Service Formation (FOCEF)** doit, lui, analyser les plans de formation conçus dans le cadre des PP pour tenter de dégager les grandes lignes d'une programmation cohérente par rapport aux besoins exprimés. La FOCEF travaille déjà à la mise en œuvre d'un large dispositif de formation relatif à l'adaptation du programme de l'enseignement maternel au nouveau référentiel « compétences initiales », puisque toutes les écoles, dans le cadre du PP, devront mettre en place un dispositif lié au tronc commun. Il faudra également mettre en œuvre un dispositif plus large qu'actuellement en termes de formation des instituteurs(-trices) impliqué(e)s dans les dispositifs DASPA et français langue d'apprentissage. Cette formation sera une condition légale pour exercer dans ces cadres-là ;

- Quant au **Service de Productions pédagogiques (SPP)**, il doit concevoir, d'ici septembre 2020, en lien avec le tronc commun et le nouveau référentiel « compétences initiales », un nouveau programme pour l'enseignement maternel. Il doit aussi poursuivre la confection des épreuves interdiocésaines (elles constituent l'un des éléments essentiels des « miroirs » mis à disposition des écoles pour la conception de leur PP) et d'un certain nombre d'outils destinés à aider les établissements dans la mise en œuvre de leur PP (programme « Parler », Langue, etc.).

À ceci, on peut ajouter la production du nouveau programme de religion, ainsi que la formation à son appropriation par les enseignants concernés. Pour ce qui est de l'enseignement spécialisé, tout ce qui précède est valable. En matière d'aménagements raisonnables et d'intégration, Il faut noter la poursuite de la mise en place des quatre expériences-pilotes PARI.

Notons que **le Service juridico-administratif**, outre ses tâches classiques de soutien aux directions et aux PO, est également beaucoup sollicité sur les aspects juridiques et administratifs liés aux projets évoqué ci-dessus. **CvdW et MNL**



Enseignement secondaire Éric DAUBIE

Nous porterons une attention particulière aux dossiers suivants :

- **Plans de pilotage** : les écoles de la vague 2 doivent écrire leur plan de pilotage pour le 30 avril 2020. Il s'agit de les soutenir, mais aussi de continuer à prendre en compte les écoles de la vague 1, qui doivent mettre en œuvre leur plan de pilotage, devenu un contrat d'objectifs avec les autorités publiques ;

- **Travail collaboratif** : le déploiement des plans de pilotage dans les écoles suppose de développer le travail collaboratif. Dans un premier temps, lorsque la commission paritaire aura abouti à un accord, les écoles devront prévoir dans leur règlement les modalités de mise en pratique du travail collaboratif. Il faudra ensuite les outiller en méthodes de travail et les soutenir en leur suggérant un certain nombre d'objets de travail collaboratif ;

- **Enseignement qualifiant** : le Service francophone des métiers et des qualifications génère de façon plus régulière des profils de formation, qu'il faut introduire dans les écoles. Cela entraîne des mouvements autour de l'offre de formation, tant dans l'enseignement ordinaire que dans l'enseignement professionnel spécialisé. Par ailleurs, la Déclaration de politique communautaire (DPC) et les accords de gouvernement régionaux prévoient de clarifier le périmètre d'action de l'enseignement et des autres opérateurs de formation en alternance, ce qui est essentiel pour pouvoir développer cette modalité d'apprentissage très porteuse pour conduire à l'emploi ;

▪ **Tronc commun** : le Pacte prévoit un tronc commun davantage polytechnique et des grilles horaires jusqu'à 15 ans, mais au-delà, c'est très peu explicité. Il y a des questions importantes à régler en ce qui concerne l'avenir des établissements qui n'organisent qu'un ou deux degrés et l'ajustement de l'infrastructure de nos écoles. En termes d'équipement, il s'agit de prendre en compte la dimension polytechnique du tronc commun en prévoyant des espaces, des locaux et du matériel adéquats ;

▪ **Décret « Inscriptions »** : la DPC annonce sa révision, et nous serons sans doute associés à la réflexion. Il s'agira d'éviter les listes d'attente, mais la solution idéale n'existe peut-être pas. Le système d'aujourd'hui n'est pas totalement satisfaisant mais il est rodé, et même s'ils ne sont pas idéaux, il prévoit des critères de départage là où les demandes d'inscription sont plus nombreuses que les places disponibles ;

▪ **Titres et fonctions** : il faut travailler à la simplification administrative, en revoyant notamment le décret « Titres et fonctions », dans le cadre d'une pénurie d'enseignants préoccupante. Aujourd'hui, le texte conduit à une segmentation des attributions d'enseignants sur plusieurs écoles, parce qu'un enseignant ne peut pas voir son horaire complété dans des cours où il n'a pas un titre requis. Il faut simplifier la législation partout où c'est possible, de façon à ce qu'elle soit moins lourde à mettre en œuvre et moins contraignante pour les secrétariats. **BG**

.....

Enseignement supérieur - Vinciane DE KEYSER

La Fédération de l'Enseignement supérieur catholique (FédESuC) suivra plus particulièrement quatre dossiers :

▪ **Réforme de la formation initiale des enseignants (FIE)** : la Déclaration de politique communautaire (DPC) annonce le report d'un an de la réforme. Période qui peut être utilement mise à profit pour clarifier le décret ou apporter des modifications nécessaires, mais qui ne devrait pas donner lieu à une révocation de la création du master, ce qui engendrerait une incompréhension bien légitime des acteurs de terrain qui ont travaillé d'arrache-pied sur ce projet. Il s'agira donc de repenser le lien avec

le Pacte d'excellence et le futur tronc commun, réévaluer le financement de la formation et envisager des alternatives là où les équipes pédagogiques et administratives ont pointé des difficultés de mise en œuvre. La question des barèmes devra également faire l'objet d'un accord. Une éventuelle modification du décret FIE passera nécessairement par des négociations et la rédaction d'un décret qui intégrera les adaptations ;

▪ **Décret « Paysage »** : les acteurs de terrain mettent en évidence de nombreuses dérives liées à l'application du décret « Paysage ». La DPC en annonce l'évaluation. Les mesures qui en découleront devraient permettre d'assurer une cohérence pédagogique dans le parcours de l'étudiant et de simplifier la charge administrative pour les institutions. Nous n'hésiterons pas à formuler des recommandations en ce sens ;

▪ **Refinancement de nos établissements** : l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur revendiquent une hausse des budgets alloués par la FWB pour compenser les pertes liées au mécanisme d'enveloppe fermée. La DPC évoque le refinancement, mais ne se prononce pas sur des montants précis. Elio DI RUPO a annoncé 50 millions EUR pour l'enseignement supérieur sur cinq ans, montant nettement insuffisant au regard des demandes formulées par les Hautes Écoles (HE) et les universités. Concrètement, la demande des Hautes Écoles, relayée dans le memorandum du Conseil interréseaux de concertation des HE, s'élève à 20 millions EUR par an durant la législature ;

▪ **Recherche en Hautes Écoles (HE) et Écoles supérieures des arts (ESA)** : cela fait plusieurs années que l'on revendique des moyens financiers dédiés à la recherche, dignes de l'investissement de nos établissements dans cette mission¹.

→ **Rôle de la Fédération** : par la mise en réseau et l'organisation d'actions ciblées, la Fédération souhaite continuer à soutenir et à inspirer ses HE et ESA, de même que les accompagner dans leur développement et leur recherche d'excellence. Nous organisons notamment un séminaire résidentiel en novembre, avec toutes les directions des HE et ESA, sur le thème des innovations pédagogiques. **BG**

.....
1. Lire l'article consacré à la recherche dans l'enseignement supérieur en pp. 18-19 de ce numéro





Illustration : Anne HOOGSTOEL

Centres PMS

Sophie DE KUYSSCHE

■ Notre premier chantier, très positif, concerne l'accueil, depuis le 1^{er} septembre dernier, d'auxiliaires logopédiques dans les centres PMS. Dans le cadre des nouveaux moyens dévolus à l'enseignement maternel par le Pacte pour un enseignement d'excellence, la ministre SCHYNS a fait le choix de permettre l'engagement de 170 logopèdes (pour l'ensemble des réseaux). Ils sont chargés d'un travail d'agent PMS, axé avant tout sur le développement du langage et la communication auprès d'une population tout à fait spécifique, qui est celle des enfants fréquentant l'enseignement maternel. Les premiers échos sont très positifs. La Fédération des Centres PMS libres (FCPL) évaluera, après trois mois, ce qu'il y a lieu de mettre en place en son sein (formations, groupe de travail pour la réalisation d'un outil, échanges de pratiques, etc.) pour soutenir leur travail, ainsi que celui de toute l'équipe des centres, dans cette dimension très importante d'apprentissage du langage qui conditionne tant de choses par la suite ;

■ Le deuxième chantier, c'est le projet de réforme des centres PMS dans le cadre du Pacte. Cette réforme concernera

Enseignement de promotion sociale - Stéphane HEUGENS

Nous travaillons sur quatre grands axes :

■ Le « fil rouge » concerne le pilotage (plans de pilotage et pilotage stratégique de nos écoles). L'an dernier, nous nous sommes penchés sur la place de nos établissements dans le paysage. Cette année, nous allons entrer dans le pilotage interne : missions, visions, valeurs, projet, objectifs, indicateurs, recueil de données, dans l'objectif d'une véritable systématisation de gestion de la qualité et du pilotage stratégique ;

■ L'accompagnement des établissements : les « fils rouges » des années précédentes continuent à s'implanter : e-learning, valorisation des acquis, gouvernance, accompagnement pédagogique ;

■ Le début d'une réflexion à propos des modifications touchant les adultes en reprise d'études (génération « Y »), qui sera travaillée en détail pendant 2 à 3 ans. On commence, en effet, à voir arriver dans nos formations les « anciens jeunes » « Y » ou 2.0. On observe une transformation assez importante des comportements de ces jeunes adultes en reprise d'études, qui impacte de manière non négligeable les enseignants et les directions. Auparavant, l'adulte était par essence motivé, parce qu'il avait un projet professionnel précis. On a dorénavant affaire à des personnes qui veulent du « tout, tout de suite ». Elles sont dans un autre rapport au savoir, au temps, à la norme. L'idée que se former fatigue et prend du temps est devenue très difficile à faire passer. Nous souhaitons pourtant que nos formations gardent leur spécificité et ne versent pas dans l'utilitarisme ou le prêt-à-porter. On prend le temps de former à la réflexion, à la compréhension, etc. Nous partons du principe que les acquis d'apprentissage seront majoritairement (ré)utilisables et transférables. Or, on commence à constater pas mal de problèmes liés à un changement de mentalité et de posture par rapport à la reprise d'études facultative : problèmes de motivation, de volatilité... ;

■ L'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre de la Déclaration de politique communautaire et la Déclaration de politique régionale : valorisation des parcours de formation professionnelle, développement des codiplomations, incitants à la fusion des écoles de trop petite taille, levée des obstacles à la reprise d'études, etc. MNL

principalement la gouvernance et le pilotage des centres, avec un système de double contractualisation, à la fois entre chaque centre et chacune des écoles avec lesquelles il collabore, ainsi qu'avec l'autorité publique représentée par le DCO. La contractualisation clarifiera la manière dont le centre, en fonction de ses missions et de son projet de centre, pourra contribuer à la mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'école. La réforme visera aussi à recentrer les missions des centres PMS et à revoir leurs règles de financement. Ce dernier point vise à rendre le mécanisme d'octroi des moyens plus linéaire qu'il ne l'est actuellement, tout en restant dans un cadre budgétaire similaire. À la FCPL, nous suivons de près les travaux d'opérationnalisation de ces mesures.

■ Au-delà de ces points, la FCPL poursuit ses activités habituelles de représentation des centres PMS libres, de services aux centres, d'organisation des formations continues pour les agents et les directions ainsi que d'animation du réseau. Dans l'axe animation, citons par exemple la commission relative au travail des CPMS au fondamental, idem au secondaire, les groupes de travail concernant divers aspects du travail PMS, par exemple les aménagements raisonnables et le rôle du CPMS dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques, les questions d'éthique et de déontologie, l'accompagnement d'élèves précarisés, etc. MNL

Une classe flexible où tout est possible

Interview : Conrad van de WERVE

Texte : Brigitte GERARD

Comment permettre aux élèves d'être heureux, motivés et au cœur des apprentissages, dans des conditions optimales ? Pour approcher cet objectif, l'ULM « Les Ursulines - La Madeleine »¹, site des Ursulines à Tournai, teste avec succès depuis deux ans une classe flexible en histoire-géo au 1^{er} degré... Projet qui a remporté, le 22 mai dernier, le 2^e prix Reine Paola pour l'enseignement.

« Je ne m'attendais pas du tout à cette récompense, avoue **Alix LONGLEZ**, professeure d'histoire et géographie, à l'origine de la classe flexible. À la base, nous avons mis en place cette classe un peu particulière pour améliorer les pratiques, faire évoluer le projet pédagogique. Cette reconnaissance me fait très plaisir ! »

C'est suite au constat d'une grande hétérogénéité dans les classes du 1^{er} degré que ce projet a vu le jour. L'idée était d'amener une différenciation pédagogique via l'utilisation d'outils numériques ou de matériel didactique, avec un objectif : la réussite de tous les élèves. « Dans ma classe, ils étaient très différents en termes de capacité, de type d'intelligence, de motivation, de milieu social... J'ai alors imaginé des élèves en mouvement, dans un local spécifique où ils pourraient se déplacer tout en travaillant et en restant motivés. Je voulais créer une classe flexible où tout deviendrait possible ! Il a d'abord fallu trouver un local adapté, qui puisse accueillir du mobilier flexible, des ordinateurs, une bibliothèque, pour pouvoir travailler les différents types d'intelligence et où les élèves pourraient manipuler des outils pédagogiques. »

La classe-atelier a été divisée en espaces de travail diversifiés, dans lesquels solliciter les intelligences multiples, favoriser la coopération entre élèves, développer la confiance en soi et l'autonomie, permettre la remédiation pour certains et le dépassement pour d'autres. Le mobilier y est modulable, il y a des ballons pour s'asseoir, des chaises de bureau, des tabourets...

Chacun son rythme

« Au départ, les élèves reçoivent une feuille de route et doivent suivre des ateliers obligatoires : un fichier papier à compléter, un

atelier numérique avec des capsules vidéos à visionner, des exercices interactifs, un atelier de manipulation de matériel didactique et des livres à consulter. Ensuite, ils passent une évaluation formative. Ceux qui ne la réussissent pas refont des exercices et peuvent faire de la remédiation, tandis que ceux qui maîtrisent la matière peuvent aller dans des ateliers d'extension, en histoire ou géographie. Et toutes leurs découvertes sont synthétisées dans un cahier culturel. »

La différenciation pédagogique permet aux élèves de travailler à leur rythme. Certains terminent les tâches en dix heures, d'autres en cinq. Tout le monde travaille, personne ne s'ennuie. Les possibilités sont nombreuses : découvrir un nouveau point de matière par la recherche, l'expérimentation, la réflexion, consolider une théorie étudiée précédemment, ou travailler les compétences par la réalisation de tâches... « On tient compte de tout le monde, l'élève peut faire des choix. Il a sa feuille

de route, mais c'est lui qui décide de regarder des capsules vidéos ou d'utiliser une boîte de manipulation, de s'asseoir sur un ballon ou une chaise... »

Et ce projet innovant fait boule de neige dans l'établissement, ainsi que dans les écoles des environs. Petit à petit, les enseignants des autres disciplines s'intéressent au projet et se lancent dans l'aventure. Cela marche d'autant plus que la direction est très soutenante. Résultat : des élèves motivés, des parents qui ne le sont pas moins, et des collègues qui nourrissent le projet. « Un enseignant a réalisé une magnifique fresque pour décorer la classe, les ouvriers d'entretien ont aménagé le local, des collègues m'ont soutenue, d'autres s'ajoutent maintenant au projet... Petit à petit, ça fait son chemin ! » ■

1. www.ulm-tournai.be

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be



Des bancs pour se parler et se réconcilier

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Qu'on soit à la campagne ou en ville, le constat est généralement le même : les enfants d'aujourd'hui sont très souvent à fleur de peau et pas mal sous pression. Certains peinent à se faire des copains à l'école, et les conflits ne sont pas rares. C'est pour remédier aux difficultés exprimées par les élèves que l'École libre d'Aubel¹ a mis en place des bancs dont chacun a une fonction bien particulière, destinée à favoriser la convivialité.

« Ma collègue de 4^e, Marie-Eve PELSSER, et moi-même avons entamé un projet sur les émotions. Les enfants étaient notamment invités à préciser le moment le plus agréable et le plus désagréable de leur journée... Et pas mal de choses sont sorties ! », explique **Véronique VANDERHEYDEN**, institutrice en 3^e primaire à l'École libre d'Aubel.

Cette école de village, comptant tout de même quelque 300 élèves, ne semblait pas connaître de graves problèmes de violence, mais plusieurs enfants faisaient part de leur malaise concernant les moments passés en cour de récréation. Certains se sentaient incompris quand ils venaient signaler un problème à un adulte, recevant pour toute réponse : « Arrangez-vous entre vous ! » ou « Allez jouer chacun de votre côté ! ».

Le conflit n'étant pas réglé, pas mal de rancœurs subsistaient. « Les enfants arrivés récemment dans l'école ont aussi parfois un peu de peine à s'intégrer et passent des récréations entières à se promener seuls, reprend l'enseignante. Quant à ceux dont on se moque, la plupart le vivent très mal. Nous avons donc réfléchi, avec les enfants, à la manière de solutionner ces différents soucis. »

C'est finalement l'idée d'installer deux bancs dans chacune des deux cours de primaire, pour régler les conflits et favoriser l'intégration, qui l'a emporté. Une dame qui quittait sa maison a offert trois bancs, et le mari d'une enseignante, menuisier, a fabriqué le quatrième. Un papa a, quant à lui, offert la peinture, et les enfants ont apporté leur touche personnelle pour les décorer.

Nouvelles habitudes

L'occupation du « banc de l'amitié » et du « banc de la réconciliation » est soumise à des règles précises. Chaque enfant peut

s'asseoir sur le premier quand il se sent seul, triste, ou ne sait pas avec qui jouer. « Dès qu'un élève voit quelqu'un assis là, il va le trouver et lui parler, précise V. VANDERHEYDEN. Dans ma classe, ça fonctionne bien, parce que ce sont mes élèves qui ont eu cette idée. Pour les autres classes, il faut faire une pique de rappel de temps en temps. »

Quant au « banc de la réconciliation », c'est celui où, en cas de conflit, le surveillant envoie les enfants concernés, après les avoir écoutés, et où il est interdit de les déranger. C'est une zone neutre, où il n'est pas question de venir donner son avis ou prendre parti.

« Pour l'avoir testé, on sait qu'envoyer directement sur ce banc les élèves qui viennent de se disputer est contre-productif, la colère étant encore trop présente, confie l'institutrice. Quand elle un peu apaisée, les enfants se parlent, chacun exprimant son ressenti à l'autre et formulant une demande claire : « Je me sens triste quand tu dis ça. À l'avenir, pourrais-tu... ? » Cela permet de prendre le mal à la racine et de régler pas mal de problèmes. »

Si les choses ne s'apaisent pas, l'adulte reste la personne de référence. Des panneaux reprenant les règles d'utilisation des bancs



ont été réalisés, pour amener les élèves à adopter les bonnes attitudes. « Nous avons aussi conçu, avec les enfants, un jeu de société qui est passé dans toutes les classes. Ce sont eux qui ont imaginé toutes les situations possibles qui pourraient amener à utiliser tel ou tel banc. Il est important, surtout pour les plus jeunes, que les explications soient très concrètes ! Les bancs ont été installés en janvier lors d'une inauguration officielle, en présence du bourgmestre. Et de nouvelles habitudes sont prises petit à petit. » ■

1. www.ecolelibredaubel.sitew.com

François OST

Des contes juridiques qui nous questionnent

Brigitte GERARD

Juriste et philosophe, **François OST** est aujourd'hui professeur émérite à l'Université Saint-Louis, où il donne encore un cours de Droit et littérature. Une matière qui l'intéresse tout particulièrement et qui lui a inspiré huit histoires posant d'étranges questions, réunies dans un ouvrage qui vient de paraître, *Si le droit m'était conté*. Allant d'une réflexion sur l'Arche de Noé, forme de laboratoire juridique, au constat d'une dénaturation du droit dans une grande démocratie contemporaine, en passant par une évocation de la justice divine, Fr. OST raconte le droit et s'interroge, souvent avec humour, sur sa nature, ses fonctions, sa valeur.

Vous avez dû vous amuser en écrivant ces contes...

François OST : Oui ! Dans mon parcours de juriste et de philosophe, c'était un défi d'expérimenter une autre forme d'écriture, et elle était jouissive ! L'humour aide à faire passer beaucoup de choses et l'écriture de fiction est expérimentale, elle permet de tester des idées. Par exemple, dans le conte « *Solange B : infanticide* », douze personnes discutent du transhumanisme, ce qui me permet d'exprimer douze points de vue différents, sans nécessairement les hiérarchiser.

Vous avez publié une série d'ouvrages sur les rapports entre droit et littérature. En quoi est-ce intéressant ?

FrO : J'ai, en effet, écrit des livres montrant comment la grande littérature peut traiter de façon originale les questions philosophiques, politiques ou juridiques. J'ai rédigé trois pièces pour le théâtre, dont *Antigone voilée*, qui est encore commentée dans les écoles. C'était la première fois que je posais une question de société, juridique à partir d'un matériau littéraire, à destination des classes terminales : pour ou contre le voile, légal ou pas légal ? Je pense que la littérature réintègre le droit dans la société et dans l'humain. Il cesse d'être uniquement technique, et on comprend mieux la part essentielle qu'il joue. La littérature expérimente des situations, permet de mieux évaluer

ce qu'on peut attendre ou craindre du droit. *Si le droit m'était conté* propose huit contes, chacun sous une forme de récit différente : le conte fantastique, le thriller réaliste, la fable animalière, le conte philosophique, la spéculation onirique... J'espère que ce livre va contribuer à libérer un genre et les juristes. C'est une opération de percée de l'imaginaire dans le monde très sérieux et souvent trop fermé des juristes !

Je voudrais montrer
que le bon juriste
doit s'ouvrir à la société
et être capable
d'imagination.

Ces différents contes montrent bien que le droit touche l'ensemble de la société...

FrO : Il est omniprésent, mais il ne s'agit pas ici de droit technique. D'ailleurs, je ne prône pas l'introduction d'un cours de droit technique dans l'enseignement secondaire. Par contre, une initiation citoyenne, éthique, politique à ce que le droit représente dans la société, c'est essentiel. Cela relève de la formation du caractère aussi bien que de l'esprit. J'aimerais mener un combat pour la culture juridique : montrer aux gens que le droit n'est pas seulement technique, un

ensemble de recettes assorties de sanctions, mais qu'il est synonyme de civilisation. Aujourd'hui, dans un monde où les marchés et les médias occupent le haut du pavé, où le droit est un peu en perte de vitesse, on mesure peut-être mieux la valeur de ce qu'est une société dont la grammaire est juridique.

Pouvez-vous donner l'un ou l'autre exemple de conte et préciser la manière dont il s'empare d'une question juridique ?

FrO : Dans « *Un droit pour l'Arche de Noé* », la question est de savoir si un groupe humain a besoin de droit. Si la réponse est non, comme le représente le lion, cela va faire le jeu du plus fort. Faut-il alors tout réglementer, comme le demande la fourmi ? On sent bien que là, ce serait la liberté qui en prendrait ombrage. Au fond, le droit se réinvente dans l'Arche de Noé, comme une sorte d'équilibre entre la liberté et l'égalité.

Dans le conte « *3, 2, 1* », qui évoque l'Amérique de TRUMP, la question est de savoir ce qui arrive dans une société où le droit s'estompe par petites touches. C'est une autre grammaire sociale, beaucoup plus brutale, dans le face à face. On perd là ce qui est, pour moi, l'essentiel du droit : la médiation, le tiers, le fait de se référer à un juge, que même le chef est contrôlé, limité. C'est cette culture juridique que j'essaie de faire passer.

Dans « *Aux marges du Palais* », sur le Palais de Justice de Bruxelles, j'évoque les formes de justice alternatives, le pardon, les petites broutilles quotidiennes ou les problèmes sociétaux, mondiaux...

Comment les enseignants du secondaire peuvent-ils utiliser cet ouvrage en classe ?

FrO : Les contes sont suivis de fiches avec des questions pour ouvrir les débats,



François OST

Si le droit m'était conté
Éditions Dalloz, 2019



et on peut aussi proposer des jeux de rôle. Par exemple, un élève qui défendrait la position de l'avocat, un autre celle du procureur, ou imaginer d'autres chutes à l'histoire. Le bénéfice de cette démarche est multiple. On parle de questions de société, on mobilise des analyses de sciences humaines et sociales, tout en valorisant un matériau littéraire. Les enseignants peuvent faire réfléchir leurs élèves sur le transhumanisme, la pollution, la démocratie aux États-Unis, les alternatives à la justice, la place du pardon, la vengeance... Il me semble efficace de partir d'un de ces récits et puis d'exercer l'imagination, l'esprit critique des élèves.

Depuis que vous enseignez le droit, comment évolue l'image que les jeunes se font de la justice ?

FrO : Les facultés de droit n'ont jamais accueilli autant d'étudiants ! Je pense qu'ils en ont une vision très technique, qu'ils l'associent à la mémorisation, au code, à la logique juridique, ce qui n'est pas faux, mais je voudrais justement montrer que le bon juriste doit s'ouvrir à la société et être capable d'imagination, de créativité, voire d'utopie. La manière dont on enseigne le droit à l'Université Saint-Louis a toujours été d'ouvrir les portes, de ramer à contre-courant face

à une certaine fermeture des juristes sur leur technicité... Il s'agit d'imaginer un monde nouveau, et pas seulement de gérer l'ancien. De ce point de vue, la littérature a un rôle majeur à remplir dans la formation des jeunes. En nous faisant entrer dans différents personnages, elle favorise la capacité de se mettre à la place d'autrui, ce qui est la posture du juge. Le bon juge doit être capable d'entendre différentes thèses.

L'évolution du droit parvient-elle à suivre celle de la société et de toutes les nouvelles problématiques qu'elle rencontre ?

FrO : Le droit doit constamment s'adapter, mais cela ne veut pas nécessairement dire s'aligner ou s'aplatir. Il y a des performances techniques nouvelles, qui n'impliquent pas que l'on renonce à la dignité des personnes, à la protection des droits fondamentaux. C'est un des défis d'aujourd'hui : comment maintenir une certaine conception de l'humain et de sa dignité face aux possibilités proprement démiurgiques qu'offre la technique ?

Comment voyez-vous l'avenir ? Êtes-vous optimiste ?

FrO : Je pense qu'il est trop tard pour être pessimiste. Il faut être volontariste, ne jamais se départir d'un peu d'humour et

l'utopie, parfois littéraire, peut mobiliser les énergies. Notamment, sur le plan écologique. Cela fait trente ans que j'ai fondé un Centre de droit de l'environnement, et je suis président de la Fondation pour les générations futures¹.

Il faut donner des raisons d'espérer plutôt qu'adopter un ton apocalyptique. La mobilisation des jeunes pour le climat est encourageante, c'est une leçon pour les aînés. Et on peut espérer qu'au-delà de ce premier réflexe d'indignation, ce soit toute une génération qui se mette au travail et modifie, comme on commence à le voir, ses comportements concrets. Il faut penser globalement, mais agir localement.

Que vous apporte votre métier d'enseignant ?

FrO : C'est un grand privilège d'enseigner, et notamment à l'université, parce qu'on reste toujours en contact avec les jeunes générations. J'ai beaucoup appris, en particulier avec mes doctorants. L'université est un creuset intergénérationnel. C'est aussi un privilège de pouvoir travailler sur le front du savoir et de la connaissance. Je fais un métier magnifique, et l'éméritat me permet de continuer à travailler avec une certaine liberté ! ■

1. www.foundationfuturegenerations.org/fr

Neurosciences : pas de baguette magique !

Brigitte GERARD



Photo : Stéphane VANNOIRBECK

Les neurosciences ne cessent aujourd'hui d'interpeler, de questionner les férus de pédagogie. Pas simple de s'y retrouver parmi les théories et constats dont regorgent les nombreux ouvrages sur le sujet. De son côté, **Natacha DUROISIN**, docteure en Sciences psychologiques et de l'éducation à l'Université de Mons, est particulièrement attentive à la manière dont les résultats de recherches menées en laboratoire peuvent être ensuite transférés en classe. Loin d'être une évidence, a-t-elle rappelé lors de la dernière Université d'été de l'enseignement catholique sur le thème des neurosciences.

Les neurosciences apportent-elles une solution miracle aux enseignants en termes de méthodes d'apprentissage ?

Natacha DUROISIN : Non, il n'y a pas de solution miracle, pas de coup de baguette magique ! En tant qu'enseignant, on aurait envie de solutions clé sur porte, mais la réalité est tout autre. Oui, bien sûr, la science avance, les neurosciences permettent aujourd'hui de comprendre davantage le fonctionnement et le développement du cerveau, mais on ne sait en réalité encore qu'extrêmement peu de choses.

Par ailleurs, les neurosciences sont un niveau de description parmi d'autres. Il est important d'en convoquer d'autres, comme la psychologie cognitive, la psychologie développementale ainsi que d'autres domaines, comme la culture, qui

est fort importante. La manière dont un élève évolue dans un environnement influence aussi la façon dont se structure son cerveau...

Quels types de recherches mène-t-on en psychologie cognitive, et quelles conclusions peut-on en tirer pour ce qui concerne les pratiques des enseignants ?

ND : Les théories qui sont élaborées pour comprendre comment fonctionne le cerveau ne sont que des théories. Après plusieurs expérimentations, on peut se rendre compte que le point de départ n'est plus en adéquation avec les informations dont on dispose, ou dont on disposera plus tard. Ce n'est pas parce qu'on a prouvé et montré en psychologie cognitive que certaines méthodes permettent de consolider davantage les

apprentissages que, d'un coup de baguette magique, cela porte ses fruits en classe. On sait que la mémoire et la répétition sont importantes pour consolider ce qui a été appris.

Aussi, des chercheurs mènent des expériences de manière très rigoureuse. Il s'agit de déterminer quelle pratique pédagogique serait meilleure qu'une autre. On expérimente notamment l'impact de la répétition : est-ce qu'il vaut mieux lire et relire son cours pour le connaître, le comprendre, le mémoriser à plus long terme, ou plutôt se questionner sur ce qu'on a lu précédemment ? Les réponses sont assez unanimes : la meilleure des stratégies pour étudier est de s'autoquestionner, de s'auto-évaluer. L'élève doit se poser des questions sur ce qu'il vient de lire, essayer de se remémorer un maximum d'informations.

Cette façon d'étudier peut-elle être conseillée dans les classes ?

ND : Oui. La première chose à faire, si on veut favoriser ce passage entre le laboratoire et la classe, c'est informer les enseignants. Pour qu'ils mettent en place des stratégies efficaces, il faut leur indiquer qu'elles existent.

Quand on questionne les enseignants et les élèves sur la meilleure stratégie à utiliser pour étudier, on entend bien souvent qu'il faut lire les notes, les relire, surligner, etc. Ce ne sont pas des stratégies efficaces. Il faut, dès lors, les informer sur ce qui fonctionne au niveau des exercices de psychologie en laboratoire, pour ensuite travailler avec eux à la conception d'un enseignement et d'apprentissages en lien avec ces connaissances.

Le partenariat enseignant/chercheur est fondamental. L'idée est de travailler ensemble à la conception de séquences pédagogiques, d'évaluations. Les enseignants ont besoin de l'appui des chercheurs pour savoir quelles sont les théories qui fonctionnent. Notre rôle, en tant que chercheurs, est d'offrir aux enseignants des pistes de solutions à leurs questions.

Lors de votre conférence¹, vous avez parlé de l'importance des automatismes dans le processus d'apprentissage, mais qui, apparemment, ne suffisent pas. Comment faire pour surmonter ça ?

ND : Pour dépasser les automatismes, il faut travailler l'inhibition, qui est une forme de contrôle cognitif et comportemental permettant de résister aux automatismes. On peut, par exemple, faire travailler les individus au départ de la tâche de Stroop : des mots nommant une couleur sont écrits sur une feuille de papier, mais les couleurs ne correspondent pas à ces mots. Le mot « jaune » apparaît

en vert, etc. L'objectif est de nommer les couleurs sans tenir compte du mot noté. Mais est-ce que pour autant, cette tâche d'inhibition aura une répercussion en français, si l'élève a tendance à écrire « *Je vous les apporterez* » ou « *Je les manges* » ? Je ne vois pas de lien direct. Si on exerce un individu à une tâche précise, il performera davantage sur cette tâche, mais je ne me prononcerais pas sur un transfert immédiat en français, maths ou sciences.

Les recherches sur ces sujets aboutissent actuellement à des résultats variables. Pour certains, cela fonctionne, pour d'autres, ce n'est pas validé d'un point de vue scientifique. Il y a un espace important entre les deux, il faut y être attentif. La recherche progresse, des pistes de solutions peuvent être présentées aux enseignants, mais gare aux modalités séduisantes, faciles...

Que peut réellement apporter aux enseignants une meilleure connaissance du cerveau ?

ND : Est-ce que les neurosciences apportent une plus-value aux pratiques enseignantes ? La réponse est non. Par contre, si on parle des neurosciences, mais aussi de la psychologie cognitive, de la psychologie du développement et de toutes les autres sciences qui permettent de comprendre la complexité de l'individu, alors oui, tout cela peut apporter des pistes de solutions aux pratiques enseignantes. Encore une fois, il y a un espace important entre les deux, et il faut travailler cette question du transfert.

Des méthodes pédagogiques ont-elles déjà été validées par des recherches en neurosciences ?

ND : Tout dépend des tâches qui sont demandées aux élèves. Les recherches en neurosciences éducatives ou en psychologie cognitive ont montré que pour

que l'apprentissage se fasse, l'individu doit être engagé cognitivement. Si on retrouve cette notion d'engagement cognitif, le fait que l'enfant va devoir faire un effort pour apprendre, alors on est en accord avec les recherches menées en neurosciences.

On a tous eu un professeur qui donnait cours de façon magistrale, de façon traditionnelle. Il le faisait peut-être avec passion, avec plaisir, et cela compte sans doute plus qu'un enseignant qui donne cours de manière plus constructiviste, mais qui éprouve moins de plaisir à le donner. À un moment donné, il faut se recentrer sur les tâches : que veut-on apprendre à nos élèves ? Quels sont les objectifs pédagogiques ? Quand on est au clair avec les objectifs, on voit quelle est la meilleure façon de les poursuivre.

Les pédagogies nous offrent un panel de façons de faire. On peut commencer à travailler d'une certaine manière, puis changer de pédagogie en cours de route. Quelque part, c'est ça aussi, consolider les apprentissages.

On peut peut-être retenir ceci : les grands principes annoncés par les neuro-éducateurs sont intéressants, mais on ne les a peut-être pas attendus pour savoir qu'il fallait être engagé cognitivement et activement dans une tâche pour mieux la réussir. ■

1. « Et le cerveau dans tout ça ? Les pratiques des enseignants sous l'angle des neurosciences éducatives et des psychologies », Université d'été du SeGEC, 23 août 2019

L'enseignant, un expert de la dynamique cérébrale ?

Texte : Edith DEVEL, avec Conrad van de WERVE

Les enseignants doivent devenir des experts de la dynamique cérébrale, estime le neuroscientifique français Stanislas DEHAENE. Le chercheur s'appuie, par exemple, sur l'importance de l'association graphème/phonème pour le bon apprentissage de la lecture. Par ailleurs, on sait aussi que l'activité cérébrale s'est modifiée en quelques décennies, ce qui a une influence dans le rapport au monde qu'ont les nouvelles générations. Dans ce contexte, comment se situent les acteurs de l'école ? Frédéric COCHÉ et Patrick LENAERTS nous livrent leur point de vue (notamment) sur ces questions¹.

Frédéric COCHÉ, responsable du Service de Productions pédagogiques de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique :

« Concernant les correspondances graphèmes/phonèmes, on a longtemps considéré que le débat n'était pas mûr, et que c'était une question de méthode. Puis, des évidences scientifiques se sont accumulées, et ce point est devenu incontournable dans les programmes. Les avancées scientifiques peuvent donc se retrouver dans les programmes et c'est bien, mais avec un certain décalage temporel, une certaine prudence.

Par ailleurs, réduire la question de l'apprentissage à la question de l'attention, c'est envisager que l'élève est assis, il écoute le prof parler, il est passif. On a entendu des réflexions, appuyées par la science, qui confirment des choses connues d'un point de vue pédagogique : l'importance d'utiliser plusieurs modalités (non seulement écouter, mais aussi voir, faire, dire, toucher, ressentir...). Le fait d'activer ces différentes modalités et de rechercher un engagement actif des élèves a des effets bénéfiques et conduit à un apprentissage en profondeur. Donc, cette question de l'attention mérite qu'on s'y penche, mais si ça devient le nœud central, c'est peut-être aussi qu'on sous-estime les autres facettes. »

Patrick LENAERTS, Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement secondaire :

« À un moment, on aura des enseignants qui auront été – selon l'expression – des « petits poissons rouges »², et donc hyper connectés. On voit aujourd'hui l'apparition, dans le corps enseignant, de professeurs pour



Photo : Conrad van de WERVE

Patrick LENAERTS

Frédéric COCHÉ

lesquels le smartphone est un outil, un couteau suisse. Je pense aussi qu'il faut accepter l'idée que les jeunes apprennent autrement, et que d'autres choses sont possibles. »

Dépasser les représentations

Patrick LENAERTS :

« Sur la question des « dys », je pense que c'est bien un domaine sur lequel l'approche pluridisciplinaire a été bénéfique au niveau de l'enseignement. On sait effectivement que les troubles instrumentaux provoquent une véritable souffrance pour les apprenants pendant leur parcours. Je pense que l'approche des neurosciences

dans ce cas-là – mais dans d'autres aussi – permet d'aller au-delà des représentations qui sont les nôtres sur ces questions.

Mais soyons clair, la question de la relation pédagogique est centrale. À partir du moment où on s'investit dans l'enseignement, où on se pose des questions sur l'acte d'enseigner ou celui d'apprendre, on entre dans une relation. On ne se soumet pas à un appareil, comme c'est le cas lorsqu'on réalise un IRM... » ■

1. Ils participaient à la table ronde organisée dans le cadre de l'Université d'été du SeGEC, le 23 août dernier.

2. Bruno PATINO, *La civilisation du poisson rouge. Petit traité sur le marché de l'attention*, Éd. Grasset, 2019

Et après ? (2)

Que faire d'utile en classe des avancées scientifiques permises par les neurosciences ? Nous poursuivons la publication de réactions de participants à la dernière Université d'été de l'enseignement catholique¹.

Une enseignante de sciences en 4^e-5^e-6^e secondaire (Centre Asty-Moulin à Namur) :

« Les neurosciences me passionnent au point de pouvoir y consacrer toutes mes soirées ! Je viens de suivre trois journées de formation sur le sujet avec des collègues avec lesquels je suis d'ailleurs venue à l'Université d'été. Cela nous permet d'agrandir notre réseau, ce qui est appréciable car la thématique reste encore trop méconnue.

J'ai particulièrement apprécié la conférence de Laurence RIS axée sur le fonctionnement des neurones. Cela m'intéresse d'autant plus que je donne cours sur le système nerveux, et cela ne peut qu'enrichir ma pratique. Ensuite, nous avons eu une contribution qui mettait l'accent sur la liberté. Cet exposé nous remet un peu en question, ce qui n'est pas inintéressant. Cela nous permet de nous interroger sur nos pratiques pédagogiques : dois-je, par exemple, remplir la boîte crânienne de l'élève qu'il « vide » devant moi en arrivant, ou vais-je lui partager mes connaissances ? La perspective est totalement différente. On voit l'enseignement de manière beaucoup plus large et beaucoup plus libre. »

Propos recueillis par
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
et Conrad van de WERVE

Un enseignant dans le spécialisé de type 5 à l'hôpital, en l'occurrence dans un service de pédopsychiatrie (école Escale) :

« Là où nous travaillons, se pose régulièrement la question de savoir pourquoi il faut une école en psychiatrie. Que vient-on faire à l'école, d'habitude ? Apprendre. Et avec les neurosciences, on peut voir ce qui se passe dans le cerveau, comment on « apprend ». Mais avec les jeunes auxquels nous sommes confrontés tous les jours, ce qui pose problème et qui fait le cœur de notre travail, c'est essentiellement les « à-côtés » de ce qu'est l'apprentissage. Il ne faudrait pas qu'avec les neurosciences, on ne s'intéresse plus qu'à la manière dont, précisément, on va apprendre, au détriment de tous les autres aspects. C'est très important, pour nous, de savoir la manière dont l'enseignement catholique, qui est porteur de valeurs, se positionne par rapport à ces questions. Cela me rassure d'entendre dire, par exemple, que ce n'est pas le cerveau qui apprend, mais la personne, dans toutes ses dimensions. Alain CONTENT explique bien que la recherche en sciences humaines doit continuer, et non être périmée par les neurosciences. Quand on pense aux difficultés rencontrées par les enseignants débutants, ce à quoi ils sont confrontés très souvent, ce n'est pas la question didactique de savoir comment, précisément, on va faire apprendre telle notion, c'est plutôt la vie dans la classe qui, pour eux, est très importante. Il ne faudrait pas qu'au nom de la neuropédagogie, tout cela soit passé sous silence. »

Une enseignante dans le primaire spécialisé et future coordinatrice d'enfants en inclusion scolaire :

« Ce que j'ai entendu jusqu'à maintenant m'ouvre des perspectives et me permet de faire des liens. C'est toujours bien de savoir de manière vraiment « scientifique » comment fonctionne un cerveau. J'ai envie de donner une suite à cette Université d'été, d'en parler avec mes collègues et de prolonger ce que j'ai entendu par des lectures. » ■

Traces

Retrouvez les traces de la 15^e édition de l'Université d'été de l'enseignement catholique « *Éducation et neurosciences. Une alliance au service des apprentissages ?* » sur :

<http://enseignement.catholique.be> >
Traces Université d'été

Nous vous proposons des retranscriptions de conférences, des captations vidéos et des interviews !

1. Lire aussi *entrées libres* n°141, sept. 2019, p. 5 (dossier)

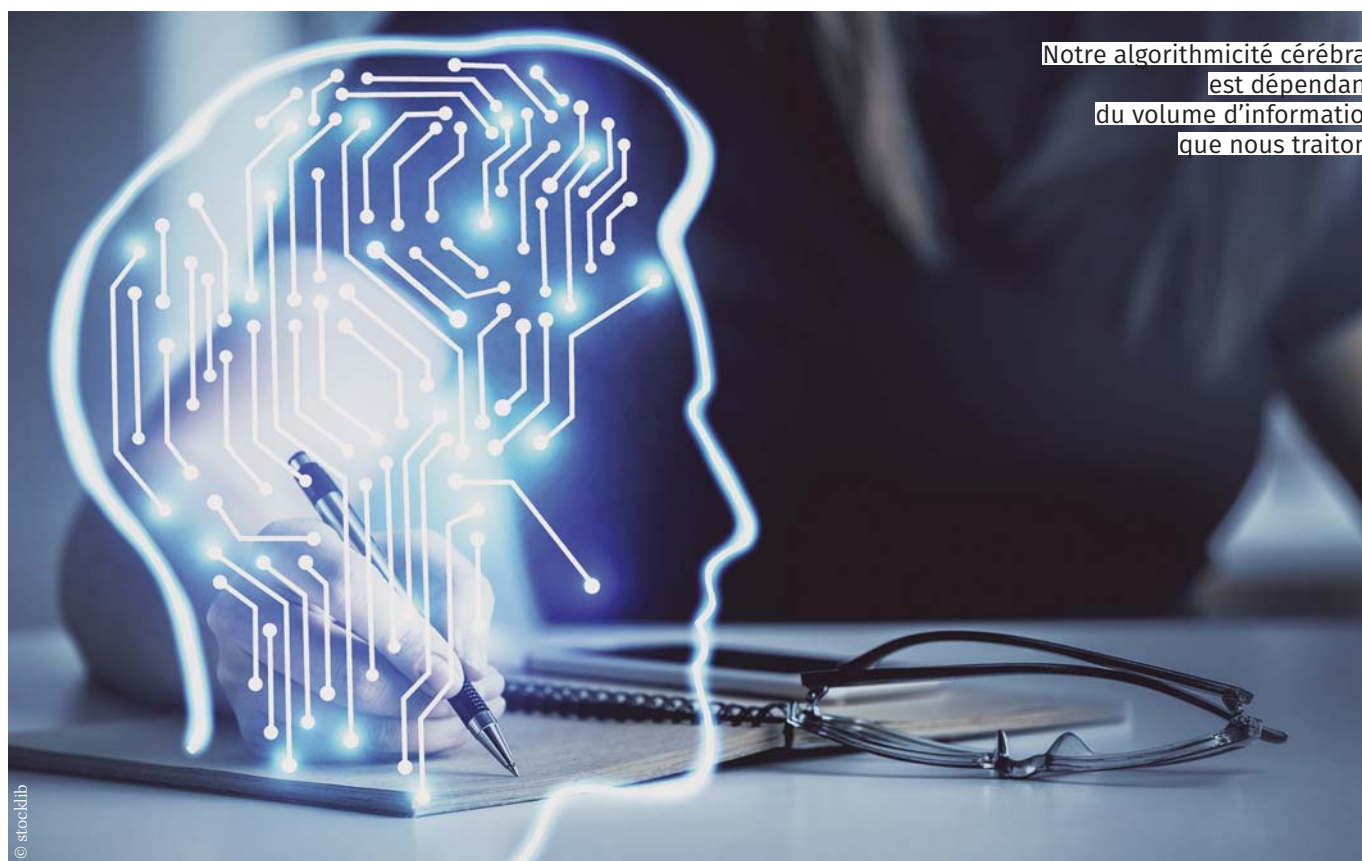


Photos : Laurent NICKS

Tous différents, tous éducatifs

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Si les neurosciences agacent ou inquiètent parfois le monde de l'éducation, elles apportent tout de même une série de réponses sur le fonctionnement de notre cerveau et la manière dont s'opère l'apprentissage. Les enseignants doivent-ils intégrer les neurosciences cognitives dans l'éducation ? **Pascale TOSCANI** en est convaincue. Docteure en psychologie cognitive associée à l'Université de Montpellier et directrice du GRENE¹, elle était invitée à traiter du thème « *L'éducabilité de tous : entre utopie et conviction* » à l'occasion d'une journée de rencontre² à laquelle participaient plus de deux cents enseignants et directeurs.



Notre algorithmicité cérébrale est dépendante du volume d'informations que nous traitons.

Le GRENE Monde est un laboratoire interdisciplinaire de neurosciences éducatives composé de chercheurs et d'enseignants de la maternelle au supérieur. Leur objectif : favoriser un travail collaboratif entre chercheurs et professionnels de l'éducation, ainsi que des échanges de pratiques professionnelles en vue d'intégrer les savoirs en sciences cognitives à l'école, et de réaliser des partenariats de recherche avec de nombreux pays. « *Il serait dommageable, insiste d'emblée Pascale TOSCANI, que les neurosciences, dans le domaine de l'éducation, ne soient regardées qu'à travers*

des lunettes des neuroscientifiques. D'autres professionnels comme les philosophes, les neurologues, les sociologues, les anthropologues, les biologistes, les pédagogues, les psychiatres s'intéressent au fonctionnement du cerveau depuis bien longtemps. Il est indispensable que les regards sur l'être humain soient partagés par toutes les disciplines, pour qu'aucune ne soit tentée de prendre le pouvoir. »

Le GRENE travaille avec des résultats d'IRM et de recherches d'autres labos spécialisés sur le cerveau, en vue de leur transposition didactique auprès du public d'enseignants ou de formateurs. En d'autres termes, il

s'agit de rendre ces recherches compréhensibles pour ces professions. Le GRENE a déjà publié un certain nombre d'ouvrages en ce sens, dont la finalité est toujours la même : aider les enseignants et formateurs à comprendre le fonctionnement du cerveau, afin d'ajuster les pratiques pédagogiques.

La vie est un processus dynamique

Dans le passé, certains scientifiques étaient persuadés que l'intelligence était à 100% le résultat de l'organisation génétique. Or, on sait aujourd'hui combien l'environnement,

les expériences de vie, les conditions d'apprentissage, la capacité à organiser un équilibre intérieur entre l'environnement et ce qu'on est, auront de l'influence sur le développement. L'être humain a besoin d'un équilibre pour pouvoir exister, et il est en perpétuelle réorganisation pour qu'il y ait cohérence entre l'extérieur et lui-même, physiquement et intellectuellement. La vie est un processus dynamique. « *Il est très important, souligne la chercheuse, que les enseignants se forment aux neurosciences de l'éducation en plus de la pédagogie et de la didactique. Je les invite à lire des ouvrages de vulgarisation pour avoir la connaissance du système neuronal d'un enfant, afin de comprendre beaucoup de choses sur son fonctionnement : entre autres, la mémoire, les émotions, le système intentionnel, etc.* »

Remettre en cause nos certitudes

P. TOSCANI bat en brèche une série de « neuromythes » très largement partagés (Alain CONTENT les évoquait également dans le précédent numéro d'*entrées libres*), mais totalement invalidés par des expériences scientifiques récentes. On sait, par exemple, aujourd'hui qu'il n'existe pas de différence neurologique entre le cerveau d'un garçon et celui d'une fille, ni de prédominance hémisphérique cerveau droit/cerveau gauche dans le traitement des informations. Il est faux de croire que tout se joue avant 6 ans, qu'on n'utilise que 10% de son cerveau, que les femmes sont multitâches, ou qu'on a tous un style d'apprentissage VAC (visuel, auditif, kinesthésique), etc. Renoncer à toutes ces « croyances » n'est pas facile, car cela suppose un travail cognitif de modification de ses représentations. « *Tout au long de la vie, explique la chercheuse, nous allons devoir remettre en cause nos propres certitudes. C'est d'autant plus vrai dans le métier d'enseignant, parce que cette profession évolue avec les jeunes qu'elle aide à grandir. Modifier ce que l'on croit savoir, tout au long de sa carrière, c'est peut-être cela qu'on appelle le professionnalisme.* » Quant à l'éducabilité cognitive, « *c'est d'abord une manière de regarder l'élève qu'on aide à devenir. Il faut pouvoir sortir de nos préjugés. C'est complexe, mais cela s'apprend.* »

30 élèves, 30 réalités différentes

Un constat est communément admis aujourd'hui par la communauté scientifique : le tout jeune enfant, dès les tout premiers

mois de sa vie, a déjà l'intuition des objets, de la physique, du nombre, du langage... Il se conduit comme un petit chercheur qui expérimente, vérifie. Le cerveau réalise des hypothèses et des prédictions, comme le ferait un algorithme. « *Mais notre algorithmicité cérébrale est dépendante du nombre d'informations que l'on traite*, résume P. TOSCANI. *Si l'environnement est pauvre en traitement de l'information, l'algorithmicité cérébrale ne peut pas traiter les connaissances qui ne sont pas à sa disposition. Et cela n'a rien à voir avec l'intelligence !* »

Un enfant peut par exemple ne pas comprendre, à l'entrée à la maternelle, que le mot « table » est un terme générique qui ne désigne pas uniquement le modèle qui se trouve chez lui. C'est l'expérience qui fera évoluer son langage et ses représentations. Nous interprétons le monde à notre image cérébrale. Notre réalité n'est pas celle de notre voisin. 30 élèves face à soi, c'est 30 réalités différentes, et la même explication sera comprise différemment par tous ceux qui l'entendent. Nous traduisons l'information non seulement en fonction de ce qui est dit, mais aussi en fonction de ce que nous avons déjà dans notre cerveau, et que celui-ci va chercher à confirmer. Or, il y a apprentissage surtout s'il y a dissonance entre ce que je crois savoir et ce que j'apprends de nouveau. La plasticité cérébrale est favorisée tous les jours par les apprentissages scolaires, justement parce que les enfants apprennent à remettre en cause ce qu'ils ont cru comprendre précédemment. Mais certains enfants n'acceptent pas d'être « modifiés » par des idées qui les bousculent trop, et ils se ferment. « *D'où la nécessité, explique la chercheuse, de leur faire comprendre, dès qu'ils arrivent à l'école, qu'ils sont dans cette plasticité cérébrale, qu'ils sont différents les uns des autres, qu'ils comprendront les choses différemment, mais qu'ils ont tous la possibilité d'évoluer.* » Notre cerveau est génétiquement programmé pour cela.

C'est quoi, l'intelligence ?

Les recherches actuelles en neurosciences mènent à la conclusion qu'il est bien difficile de déterminer ce que l'on appelle l'intelligence. Le QI, nous rappelait François JACOB, Prix Nobel de médecine, est un indicateur statistique qui n'a aucune réalité biologique. P. TOSCANI, quant à elle, nous précise que « *nous sommes sans doute au début d'un long parcours scientifique, qui va transformer nos représentations concernant nos certitudes sur l'intelligence.* »

À nous d'avoir
la certitude
de l'éducabilité
de tous les enfants.

Convaincue que « *le cerveau est capable de se reconfigurer en fonction de l'expérience* », elle lance un appel à tous les enseignants : « *N'enfermons pas les enfants dans ce que nous pensons être l'intelligence ! Il y a déjà des tout petits enfants à la maternelle qui pensent être bêtes. L'élève a besoin du regard positif de celui qui éduque, qui accompagne, pour grandir et croire en lui. Il n'est pas suffisamment fort psychologiquement pour dépasser le regard d'un adulte qui ne serait pas convaincu de ses capacités. Au contraire, il va s'y conformer. À nous d'avoir la certitude de l'éducabilité de tous les enfants. Les élèves sont bien plus compétents qu'ils ne sont performants. Ils savent bien plus de choses que ce qu'ils disent dans les évaluations. Il faut leur donner les éléments qui leur permettent de comprendre comment fonctionne leur système neurologique et psychologique pour qu'ils puissent savoir comment avancer et s'engager dans leurs propres apprentissages, que leur contexte de vie soit favorable ou non.* » ■

À propos

La conférence de Pascale TOSCANI constituait la première étape d'un dispositif de trois jours organisé les 26, 27 et 28 août derniers par le Service Formation de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FoCEF).

Si cette première journée s'adressait plus particulièrement aux enseignants et aux directeurs, un programme spécifique était proposé les jours suivants aux formateurs et conseillers pédagogiques. Au total, ce ne sont pas moins de 350 personnes qui se sont rendues à Erpent (près de Namur), où se tenaient ces journées.

1. Groupe de recherche en neurosciences éducatives

2. Voir encart ci-dessus

Supérieur : quelle place pour la recherche ?

Brigitte GERARD

Le 22 août dernier, la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique (FédESuC) organisait une journée de réflexion consacrée à la recherche en Haute École et en École supérieure des Arts (ESA), afin d'explorer les différentes facettes de la problématique et d'évoquer l'avenir de la mission de recherche dans les établissements. L'occasion, pour *entrées libres*, de dresser un état des lieux de la recherche dans notre enseignement supérieur.

Que ce soit clair : oui, les Hautes Écoles et les Écoles supérieures des Arts font de la recherche. De la recherche appliquée, de la recherche-action, collaborative, participative. « *Diverses approches existent, précise Vinciane DE KEYSER, Secrétaire générale de la FédESuC : des projets en lien avec le milieu industriel et économique dont les activités permettent l'application directe ou le transfert technologique dans les entreprises, des recherches en sciences humaines et sociales associées à un travail de proximité, avec le terrain, des recherches en pédagogie, qui permettent aux enseignants de réfléchir sur leurs propres pratiques, ou encore des projets en art qui participent à la réflexion sur la création et la production artistique. Cela fait progresser tant le milieu de la recherche que l'enseignant lui-même. Et c'est également un apport significatif pour les étudiants. Grâce à l'expertise de leurs enseignants, aux multiples projets menés et aux collaborations interdisciplinaires, les Hautes Écoles et les Écoles supérieures des Arts participent au développement de la société en général.* »

Financement insuffisant

Inutile de dire, cependant, que les moyens dédiés à la recherche sont nettement insuffisants. Depuis 2019, la Fédération Wallonie-Bruxelles alloue un montant d'1 million EUR pour la recherche, à partager entre les 19 Hautes Écoles, tous réseaux confondus¹. À titre de comparaison, les 16 Hautes Écoles flamandes reçoivent actuellement des fonds publics de 27 millions EUR, directement affectés à la recherche appliquée.

En outre, à partir de 2020, la répartition du financement répond à un appel à

candidatures. Un constat : les dossiers qui ont déjà été introduits par les institutions présentent des budgets qui vont bien au-delà du million d'euros. « *1 million EUR pour 19 établissements, c'est un montant dérisoire, constate, V. DE KEYSER. Dans son dernier memorandum, le CIC-HE (Conseil interréseaux de concertation des Hautes Écoles) demande, dès lors, 10 millions EUR pour l'ensemble des Hautes Écoles dès 2020, avec une augmentation progressive, afin d'arriver à un montant annuel de 20 millions EUR en 2024.* »

Quant aux Écoles supérieures des Arts, le FRArt, Fonds de Recherche en Art, est hébergé au sein du FNRS (Fonds de la Recherche Scientifique), mais le budget spécifique dont elles bénéficient est particulièrement réduit : « *Actuellement, ce fonds permet aux ESA de valider et soutenir financièrement des projets de recherche menés par des artistes, qui ne sont pas nécessairement rattachés à l'institution. Il s'agit d'un soutien à l'art et à la recherche en art, mais pas directement aux Écoles supérieures des Arts. Elles devraient donc être également soutenues pour obtenir des fonds de recherche.* »

Visibiliser la recherche

Dans le cadre du décret « Open Access » voté en 2018, les Hautes Écoles ont créé une plateforme commune de dépôt de résultats de recherches menées en leur sein. Cette plateforme, qui se nomme LUCK (Library University Colleges Knowledge), est opérationnelle depuis cette année académique : « *Cet archivage institutionnel donne de la visibilité au travail de recherche de nos Hautes Écoles et permet d'assurer un partage et un enrichissement des connaissances.* »

Par ailleurs, la plateforme Art/Recherche a pour objectifs le soutien, l'échange, la diffusion et la promotion de la recherche en art dans les Écoles supérieures des Arts.

Des collaborations à poursuivre

Avec sa journée de réflexion, la FédESuC a abordé collectivement la question de la recherche. Grâce aux multiples acteurs en présence, elle a pu favoriser les échanges et la mise en évidence d'intérêts partagés. De là naîtront potentiellement de nouvelles collaborations. L'occasion d'impulser des projets interdisciplinaires, de participer au rayonnement de la recherche en Hautes Écoles et Écoles supérieures des Arts, et de poursuivre une dynamique d'innovation. ■

1. Les Hautes Écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles sont réunies au sein de SynHERA, Synergie entre les Hautes Écoles et les Entreprises pour la Recherche Appliquée, qui rassemble les départements de recherche et/ou centres de recherche associés aux Hautes Écoles.

Faire évoluer sa pratique d'enseignant

Catherine DESCHEPPER est maitre-assistante en didactique du français à la Haute École Léonard de Vinci. Elle travaille sur des projets de recherche financés par la Région wallonne, ou sur fonds propres par son établissement.

« *J'ai coordonné dernièrement le projet de recherche PALEF, financé par la Région wallonne, qui a mis en présence un consortium de deux Hautes Écoles (la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux) et Léonard de Vinci), le Forem et les Éditions Erasme. L'objectif était de construire une*

L'ÉTAT DE LA RECHERCHE.



Une journée de réflexion inspirante

Les directeurs-présidents des Hautes Écoles et les directeurs des Écoles supérieures des Arts de l'enseignement catholique étaient conviés par la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique à une journée de réflexion sur la recherche, afin de découvrir la diversité des pratiques mises en œuvre en la matière dans les établissements.

Pour l'occasion, la FédESuC a pu compter sur le soutien du VLHORA (Vlaamse Hogescholenraad), dont la conseillère en recherche et innovation, **Ria BOLLEN**, est venue présenter la situation de la recherche dans les Hautes Écoles flamandes.

Ensuite, divers chercheurs issus tant des Hautes Écoles que des Écoles supérieures des Arts se sont succédé pour faire part de leur expérience, insistant sur les points positifs mais aussi sur les difficultés rencontrées, en fonction de leur contexte propre (cf. ci-dessous, le témoignage de **Catherine DESCHEPPER**, chercheuse à la Haute École Léonard de Vinci, présente lors de cette journée).

Un partage de pratiques qui devrait permettre à chaque institution de se laisser inspirer et d'initier une réflexion sur des perspectives nouvelles en matière de recherche.

plateforme d'exercices en ligne à destination des demandeurs d'emploi pour lesquels la maîtrise de la langue est insuffisante. C'est suite à un appel externe de la Région wallonne que le consortium a obtenu un budget pour cette recherche de 3 ans, qui visait la production d'un pilote testé sur des personnes du Forem. Au terme de ce projet, son architecture pédagogique et la navigation informatique ont été mises au service d'une autre recherche au sein de la Haute École, en vue de développer un outil similaire s'adressant, cette fois, à nos étudiants. Il a alors fallu réfléchir aux compétences langagières attendues pour ce public spécifique.

Pour moi, il est inimaginable d'être un

enseignant du supérieur sans faire de la recherche. Cela me semble fondamental, en termes de développement personnel. La recherche est d'ailleurs une mission de l'enseignement supérieur. Bien sûr, tous les enseignants ne sont pas chercheurs. Cela s'apprend. Est-ce que l'enseignant communique sur sa pratique et la théorise avec des données chiffrées issues des résultats des étudiants ? Ou est-ce qu'il mène un projet d'envergure visant à construire de nouvelles connaissances sur de nouveaux objets ? Les deux peuvent coexister, mais il faudrait que chaque enseignant ait, en tout cas, une démarche de recherche pour faire évoluer sa propre pratique.

La question des moyens reste toutefois bien

réelle. Ici, j'ai rencontré pas mal de difficultés parce que la Haute École n'a pas de centre de recherche. Je pense que les directions font de leur mieux. Mais avec des enveloppes fermées, des priorités différentes, des cohortes d'étudiants de plus en plus nombreuses, on bricole beaucoup ! Certaines Hautes Écoles ont une véritable politique de recherche, notamment celles qui sont dotées d'un centre de recherche spécifique. Celles-là arrivent à obtenir des fonds, des budgets sur des projets extérieurs. Je plaide pour l'instauration d'un centre de recherche dans toutes les Hautes Écoles, ce qui est, il me semble, la condition sine qua non pour une vraie politique de recherche articulée. »

L'internet des familles

Des familles modestes vivant en milieu rural. Des parcours scolaires difficiles, et des métiers ne nécessitant que peu d'informatique. Et voilà internet ! Alors... Ça passe ou ça casse ? Tentative d'analyse de la tension constante entre ouverture et risque de la course à la modernité, d'après l'enquête¹ menée par Dominique PASQUIER.

Dominique PASQUIER² a mené une enquête fondée, d'une part, sur des pratiques rapportées dans une cinquantaine d'entretiens, et d'autre part, sur des récits exprimés sur des comptes Facebook³, afin d'étudier comment internet a influencé les familles modestes vivant en France rurale. Les personnes interviewées ont un passé scolaire difficile. En effet, la plupart n'ont pas terminé leurs études secondaires. De leur propre avis, cet arrêt de leur scolarité est le résultat d'une confrontation à un univers qui leur est toujours resté étranger.

La population étudiée est souvent décrite comme exclue de la révolution numérique. Effectivement, ils ont peu d'usage d'internet dans leur vie professionnelle, mais ils s'y sont familiarisés pour différents aspects de leur vie quotidienne. Ils sont généralement autodidactes (ou ont bénéficié de l'aide de leurs enfants), se sont équipés plus tardivement, et leur usage de l'outil demeure peu innovant.

Ouverture au monde

Internet semble être d'abord un moyen d'ouverture au monde en passant par la recherche d'informations sur le métier, la santé, le travail scolaire des enfants. Pour ces personnes ayant eu un parcours scolaire réduit et exerçant des métiers peu qualifiés, il s'agit là d'une tentative de « resymétriser » la relation avec le monde des experts. Mais internet incarne désormais aussi un nouveau lieu de parole. Les messages et liens échangés via les réseaux sociaux ont deux fonctions : d'un côté, affirmer le consensus du groupe

autour de certaines valeurs, et de l'autre, trouver écoute et réconfort lors des accidents de la vie.

Il ressort des entretiens menés que, dans le cas des classes populaires, la famille et les « très proches » constituent les seuls « amis ». Internet est donc finalement un autre lieu pour parler avec... les mêmes, « *en élargissant l'entre soi à ceux qui ne peuvent être présents dans les interactions au quotidien* »⁴.

Internet n'est qu'un outil

Cet entre soi ne doit pas nous étonner. Comme le rappelle D. PASQUIER, la sociologie nous a appris qu'il n'y a pas de déterminisme technique, mais que les technologies s'encastrent bien dans les usages sociaux. Aussi, elle part du principe qu'internet doit être vu, dans le cadre de cette étude, comme un outil. De ce fait, si internet n'est qu'un outil, il semble assez normal d'assister à une reproduction des pratiques des familles et à une recherche d'homogénéisation dans les contacts. Il est d'ailleurs bien connu qu'il faut plus que de nouveaux outils pour modifier des pratiques.

L'écrit

Toutefois, la manière dont les familles modestes investissent internet comme lieu de parole est également représentative d'un autre élément : l'écrit leur crée des difficultés. En analysant les récits sur les pages Facebook, D. PASQUIER a relevé un point commun à l'ensemble des profils : les comptes fonctionnent plus par le partage de liens ou de photos que par des



commentaires écrits. On retrouve notamment beaucoup de citations, mais elles proviennent rarement d'auteurs connus. « *On est très loin de la citation comme référence à une parole faisant autorité.* »⁵

« Participer » en ligne n'est pas entré dans les habitudes des internautes issus des classes populaires. En témoignent le peu de commentaires dans les forums, de publications Facebook... Ils sont ce que D. PASQUIER appelle « *des observateurs invisibles qui souhaitent le rester* »⁶. Dans cette optique, le smartphone est très utilisé pour effectuer des recherches de précisions ou de détails afin de, par exemple, saisir la signification de mots qu'on ne connaît pas⁷. Ainsi, l'usage relève plutôt d'un rattrapage en ligne comme « *moyen d'améliorer le dialogue avec les figures d'autorité en atténuant la position de déférence dans laquelle se cantonnent les non-diplômés face aux experts* »⁸.

modestes

Edith DEVEL



Création graphique : Anne HOOGSTOEL

Un tel usage du smartphone indique un nouveau rapport à l'écrit. En effet, il suppose, de la part des usagers, le développement de compétences réelles qui ne sont pas pour autant reconnues comme telles, car non officielles et ne découlant pas d'une culture savante. Par exemple, pour beaucoup, Wikipédia a permis d'apprendre à naviguer de page en page. Ils ont même acquis de réelles compétences en distinction de sources, à force de comparer ces pages.

Des difficultés qui perdurent

Si l'usage du smartphone semble aisé pour la plupart, il n'en est pas de même pour celui de l'ordinateur et des échanges par mail. La majorité utilise très peu l'informatique professionnellement. Différents exemples montrent que « *la mise au pas technologique imposée par une hiérarchie* »⁹ est souvent mal vécue.

Dans ces emplois peu qualifiés, le numérique prend le visage de la surveillance et de la méfiance. Cela ne veut pas dire qu'internet n'est jamais utilisé à des fins professionnelles...

Lorsqu'il s'agit d'une initiative personnelle, par exemple, l'utilisation d'internet est perçue comme une ressource très importante. L'outil est alors sollicité pour différents types de recherches : les recherches sur le métier (*ex. : formation, horaire légal, frais de déplacement...*) ; les recherches sur les pathologies des patients et les traitements (*ce qui en dit long sur la difficulté à se sentir dans une position de savoir, quand on exerce un métier subalterne*) ; les recherches sur les ressources « aide au métier » (*ex. : recherche de conseils, lecture de témoignages...*).

Que retenir ?

Pour tous les participants à l'enquête, internet est vu comme une ressource permettant de s'ouvrir au monde en allant y rechercher des informations postées par d'autres, experts comme profanes.

Rares cependant sont ceux qui se sentent légitimes pour, à leur tour, apporter des connaissances à d'autres, et ce, essentiellement pour deux raisons : leur faible

niveau scolaire qui les rend moins à l'aise à l'écrit, et le sentiment de ne pas être qualifiés pour apprendre à d'autres. Peut-on, pour autant, dire qu'internet réussit là où l'école a échoué ?

D'après l'auteure, en partie, oui. On n'y apprend pas la même chose, mais le mode d'apprentissage serait perçu comme moins « rebutant ».

Toutes ces démarches engagées par ceux qu'on considérerait comme des exclus de la révolution numérique témoignent toutefois d'un réel investissement personnel. Ils ont développé, grâce à l'outil « internet », des stratégies utiles pour se sentir compétents et réduire, autant que possible, leur sentiment d'infériorité par rapport aux experts (qu'ils soient enseignants ou médecins, par exemple). Un tel effort mérite d'être souligné ; il est difficile de reconnaître qu'on ne « sait » pas.

Autre élément frappant : « *Internet a accompagné les dynamiques de changement au sein des classes populaires, a ouvert des possibilités nouvelles, souvent saisies, mais toujours avec le souci de les rendre compatibles avec des valeurs anciennes et importantes* »¹⁰. Cela a le mérite d'être inspirant... ■

1. PASQUIER D., *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*, Paris, Presses des Mines, Coll. Sciences sociales, 2018

2. Sociologue, directrice de recherche au CNRS, enseignante-chercheuse à Télécom ParisTech. Ses travaux portent sur la sociologie de la culture et des médias.

3. Une cinquantaine d'interviews, et sensiblement le même nombre de pages du réseau social.

4. PASQUIER, p. 21

5. PASQUIER, p. 19

6. PASQUIER, p. 39

7. La consultation de tutoriels en ligne répond à la même logique de contournement de l'écrit.

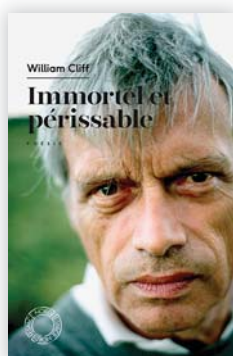
8. PASQUIER, p. 39

9. PASQUIER, p. 46

10. PASQUIER, p. 10



[ESPACE NORD]

**William CLIFF***Immortel et périssable*

Espace Nord, 2019

Poésie

Chez **William CLIFF**, Prix Goncourt de la poésie en 2015 pour l'ensemble de son œuvre, la conception de l'acte poétique tranche sur la production ambiante. Entre narrativité et subversion, entre versification classique et familiarité, voire trivialité du registre langagier, sa poésie offre un saisissant contraste de la forme et du fond, dont elle tire sa radicalité.

Mais au-delà de l'esthétique réaliste, de la provocation, de l'abjection, l'œuvre se fonde sur une tradition, elle ose fondre chant et prosaïsme, elle est tout entière attachée à la refonte du lyrisme, à la réactivation de ses fondamentaux. Elle se nourrit aussi d'une éthique où se mêlent et se confrontent l'idéaliste et le pessimiste, deux faces d'un homme qui, prenant acte de la souffrance inhérente à la condition humaine, vit une perpétuelle recherche d'une solidarité entre les hommes.

Sous l'oxymore *Immortel et périssable*, il nous est donné, pour la première fois, de saisir l'œuvre poétique de William CLIFF en un volume. Cette anthologie, réalisée par Gérard PURNELLE, embrasse plus de quarante ans de poésie, d'*Homo sum* (1973) à *Matières fermées* (2018).

William CLIFF est né à Gembloux, le 27 décembre 1940. Repéré par Raymond QUENEAU, il publie ses premiers poèmes chez Gallimard en 1973. À côté d'une production romanesque, l'auteur s'est également consacré à la traduction.

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, avant le 20 novembre, sur www.entrees-libres.be

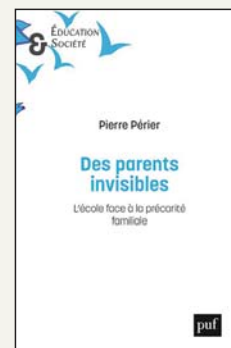
Les gagnants du mois de juin sont :
Éric BAELDE, Michel DEWANDRE, Éloïse DURIEUX,
Madeleine KABEYA et Valérie VAST

ÉCOLE ET PRÉCARITÉ

Pourtant conscientes de l'enjeu scolaire, des franges importantes de parents, souvent issus de catégories sociales défavorisées, demeurent invisibles et inaudibles dans leur rapport à l'école. Ces familles sont celles dont les enfants rencontrent plus souvent et plus précocement des difficultés. **Pierre PÉRIER**, professeur en Sciences de l'éducation et sociologue français, s'est intéressé à la relation qu'entretient l'école avec ces parents en situation de précarité, à la lisière de la pauvreté.

Après deux années d'enquête dans un quartier prioritaire où il a rencontré et suivi une trentaine de familles, l'auteur publie cet ouvrage richement documenté.

En s'entretenant et en échangeant séparément avec les parents, les enfants, mais aussi avec les enseignants, il y montre les différents points de vue, les effets inégalitaires et le sentiment d'injustice qui peut en découler. Mais surtout, il donne la parole à ceux que l'institution n'a pas l'habitude de voir, ni d'entendre. **CC**

**Pierre PÉRIER***Des parents invisibles*
*L'école face à la précarité familiale*Coll. Éducation & Société,
puf, 2019

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Glo.be, le magazine de la Coopération belge au Développement, est désormais passé au format numérique et articule plus que jamais les actions menées par la Belgique autour des 17 Objectifs de Développement durable des Nations-Unies.

Vous y trouverez une mine d'informations claires et objectives, directement exploitables en classe. **CC**

Envie d'aller y jeter un œil ? Rendez-vous sur www.glo-be.be ou sur les pages Facebook (Glo.be) et Instagram (Globe.Belgium)

Glo.be

IDENTITÉ, STÉRÉOTYPES ET PRÉJUGÉS

« **L'Autre C'est Moi** » présente un témoignage exceptionnel sur la cohabitation entre les communautés musulmane et juive du Maroc. L'exposition propose un voyage dans le temps, mais aussi une leçon universelle de tolérance et de partage entre deux cultures aujourd'hui trop souvent présentées comme antagonistes.

Les objets et documents qui illustrent cette cohabitation millénaire accompagnent un parcours, celui des grandes étapes de la vie. À savoir : la naissance, les rites d'intégration communautaire au moment du passage à l'âge adulte, l'union des couples et des familles par le mariage, et enfin le décès.

Au travers de ces itinéraires de vie, il s'agit d'inviter tout public scolaire à une réflexion partagée sur ce qui, aujourd'hui, nous rassemble ou nous différencie dans un pays aussi multiple que la Belgique.

Jusqu'en mai 2021, « **L'Autre C'est Moi** » organise quatre formules d'activités pédagogiques spécialement conçues pour les publics scolaires (dès l'âge de 10 ans) :

- **formule 1** : visite guidée par les enseignants (90 min.) ;
- **formule 2** : visite avec un guide (90 min.) ;
- **formule 3** : visite avec un guide et atelier sur les notions de l'identité, des stéréotypes et des préjugés (150 min.) ;
- **formule 4** : visite avec un guide et atelier sur les notions de l'identité, des stéréotypes et des préjugés (répartis sur une année : 150 min. + 90 min. + 90 min.).

Renseignements et réservations : info@lautrecestmoi-expo.be - tél. 0492 66 00 89 <https://lautrecestmoi-expo.be> > projet pédagogique

Un cahier pédagogique préparatoire à toute visite de l'exposition est également accessible en ligne.



ENQUÊTE #GÉNÉRATION2020 PARTICIPEZ AVEC VOTRE CLASSE !

Que font les enfants et ados en ligne ? Quels appareils utilisent-ils, quels sont leurs médias de prédilection ? Quelle place et quel sens ces usages prennent-ils dans leur vie quotidienne ? Comment traitent-ils et perçoivent-ils l'information en ligne ?

Ces questions vous intéressent, vous aussi ? Alors, nous vous invitons à participer à la grande enquête **#Génération2020 - Les jeunes et les pratiques numériques** avec votre classe de primaire ou de secondaire.

Cette enquête, menée conjointement par le centre de ressources Média Animation et le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias, vise à sonder les pratiques des enfants et ados en ligne pour mieux orienter les stratégies éducatives vers les enjeux plus actuels et de fond que ces pratiques médiatiques supposent.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ? Rendez-vous sur le site www.generation2020.be et complétez le formulaire de participation en ligne. Contact sera ensuite pris avec vous pour, ensemble, fixer les modalités pratiques. Une période de cours de 50 min. est suffisante pour expliquer, partager et faire compléter le questionnaire, via vos équipements informatiques ou ceux de l'enquête.

En retour, vous disposerez des données (anonymes) relatives à votre établissement, d'une valise pédagogique pour votre école et des résultats finaux de l'enquête.

UN ENSEIGNEMENT ANCRÉ DANS L'INNOVATION



Et si vous aviez l'occasion de revivre ce qui vous a fait craquer pour la matière que vous enseignez ? Ou que vous puissiez aller chercher en entreprise des expériences et des savoirs à utiliser en classe, pour donner encore plus de sens à votre cours et pouvoir dire à vos élèves : « *Quand vous travaillerez dans ce secteur, vous vivrez ça, vous verrez ça. Je le sais, je l'ai vécu !* » ?

De l'avis même des principaux intéressés, un écart trop important s'est creusé entre les entreprises et les enseignants ; des techniques et technologies galopantes ont imposé à l'entreprise des innovations de plus en plus rapprochées. De quoi risquer de perdre en chemin élèves et enseignants, plongés dans l'apprentissage au quotidien.

C'est pourquoi, **Entr'Apprendre** propose aux enseignants des cours techniques et généraux de venir prendre le pouls des entreprises actives dans les secteurs dans lesquels se forment leurs élèves. C'est également un outil efficace pour répondre aux besoins de partenariats école/entreprise (plans de pilotage, stages, alternance). Grâce à ce rapprochement, plusieurs dizaines d'écoles ont pu étendre l'offre de stages pour les élèves, et même reçu ou utilisé du matériel technique complémentaire pour les ateliers.

L'agronomie entre en scène !

Cette année, un nouveau secteur d'activités entre dans la danse : il s'agit de l'agronomie, et plus particulièrement les métiers forestiers, grâce à la Société Royale Forestière. Celle-ci est active dans la formation des professionnels de la gestion forestière, et c'est tout naturellement qu'elle a souhaité se tourner vers les professionnels de l'école pour participer à une meilleure préparation de la jeunesse.

Le catalogue et les fiches entreprises sont consultables sur www.entraprendre.be

L'humeur de...

Anne LEBLANC

Une bille bleue...

J'ai des boîtes à souvenirs disséminées un peu partout dans mes bibliothèques. Une habitude enfantine qui ne me quitte pas. Parfois, je soulève un des couvercles en me disant qu'il faut se décider à trier, ranger, jeter. Hier, parmi la collection hétéroclite d'objets, j'ai retrouvé une pochette en soie. Dix ans qu'elle est là, revenue avec moi d'un voyage d'études à Grenoble. Dix ans que la bille bleue qu'elle contient dort dans la boîte à souvenirs...

Qui peut comprendre le pouvoir magique d'une petite bille ? Partie pour examiner comment nos voisins prennent en charge l'apprentissage de la langue d'enseignement, à ma grande surprise, je me suis retrouvée dans un camion-école piloté par une institutrice hors-norme. J'étais invitée à découvrir un projet porté par les Frères des écoles chrétiennes. Nous sommes arrivées sur un terrain réservé aux gens du voyage. Spontanément, un petit groupe d'enfants de 5 à 12 ans s'est approché du camion. Et me voilà à regarder, avec un brin d'admiration, comment cette super maitresse d'école faisait entrer tout ce petit monde dans le camion aménagé, et comment elle pratiquait avec brio la différenciation.

Au bout d'un moment, elle m'a demandé de lire avec un des élèves. Il devait avoir 8 ou 9 ans et en était à la découverte des sons. Côte à côte, nous avons travaillé consciencieusement. Voyant l'heure avancer et pour le récompenser de ses efforts, je lui ai proposé de lui raconter la fin de l'histoire. Je ne pouvais pas le laisser partir sans qu'il connaisse le dénouement de l'aventure !



Illustration : Anne HOOGSTOEL

À la fin de la leçon, les élèves sont retournés chez leurs parents. Alors que nous échangeons avant de repartir, mon petit élève du jour est revenu, sourire aux lèvres. Il a pris ma main et y a déposé la pochette avec la magnifique bille bleue. Un peu émue, je l'ai remercié. Il m'a dit, sûr de lui, qu'il attendait qu'on se retrouve pour lire ensemble. J'ai expliqué que je venais exceptionnellement de Bruxelles, et qu'on ne se verrait plus... L'œil pétillant et le sourire encore plus

grand, il me rétorqua : « *Moi, je vais souvent à Bruxelles, on se reverra !* »

Bien sûr, le miracle des retrouvailles n'a pas eu lieu. Mais quand je soulève le couvercle de la boîte, ce n'est pas une bille bleue que je redécouvre... C'est un moment magique et précieux. Définitivement – n'en déplaise aux « coachs en rangement » qui sévissent sur internet –, il ne faut jamais jeter les multiples trésors étranges des boîtes à souvenirs. ■